



COMMUNIQUE DE PRESSE
2 juillet 2015

Label des villes et villages fleuris 2015

Lancement des tournées de la commission départementale de valorisation paysagère le 2 juillet

En ce début de saison estivale, cap sur l'édition 2015 des tournées des villes et villages fleuris de la commission départementale de valorisation paysagère.

Un succès florissant

La Côte-d'Or compte 313 communes engagées dans le Club fleurissement, dont 57 labellisées « villes et villages fleuris » ; ce succès témoigne de la volonté du département à développer l'image d'une Côte-d'Or fleurie et accueillante. Cette année, nous avons accompagné tout spécialement 33 communes afin qu'elles préparent leur candidature, à plus ou moins longue échéance, au label « villes et villages fleuris ». Partenaire fidèle depuis 17 ans, c'est grâce au son soutien du groupe Dijon-Céréales, que nous pouvons mener au mieux cette mission. Et pour optimiser son action d'accompagnement, Côte-d'Or Tourisme a poursuivi ses partenariats avec la commission de valorisation paysagère, le CAUE et le CNFPT.

Une mutualisation des forces pour un travail efficace

Après un bilan très positif de l'expérimentation menée en 2014, Côte-d'Or Tourisme et Bourgogne Tourisme ont décidé de poursuivre leur travail de mutualisation des moyens :

- les communes déjà labellisées 1,2 ou 3 fleurs seront contrôlées dans le cadre des tournées départementales du 2 au 16 juillet,
- les candidats à la 1^{ère} fleur seront visités par un jury conjoint département/région les 23 et 24 juillet.

Le programme des tournées en juillet

Le jury départemental visitera donc une centaine de communes actives dans le domaine de la valorisation paysagère, à savoir celles qui :

- sont labellisées,
- ont un jardinier qui suit le stage Côte-d'Or Tourisme/CNFPT,
- ont une action à destination des enfants,
- sont pressenties au label,
- sont de nouvelles communes inscrites au Club fleurissement.

Réparti sur 23 tournées journalières, avec 2 à 3 équipes par jour, le programme du jury départemental est à la hauteur de ses objectifs. A la fin du mois de juillet, une réunion de synthèse est organisée afin de déterminer le palmarès 2015 et identifier les communes candidates au label « villes et villages fleuris » en 2016. Enfin, comme chaque année, la remise des prix départementale de la valorisation paysagère clôturant la saison se déroulera courant décembre.